



ORAPI[®]

CLEAN & PROTECT TOGETHER



PaReDes

Votre partenaire hygiène **engagé**

Communiqué de presse – Genas et Saint-Vulbas, le 9 février 2024

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions ORAPI

Conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre publique d'achat initiée par Groupe Paredes sur les actions ordinaires ORAPI (l'« Offre ») sera réouverte **du 12 février au 8 mars 2024 inclus**, selon les mêmes termes que la première période d'Offre.

Pendant cette période d'Offre réouverte, Groupe Paredes s'engage irrévocablement à acquérir, au prix unitaire qui demeure inchangé de **6,50 €**, la totalité des 1.047.109 actions ordinaires ORAPI qu'il ne détient pas, directement ou indirectement, représentant 15,76% du capital d'ORAPI, permettant ainsi aux actionnaires d'ORAPI qui souhaiteraient apporter leurs titres de pouvoir le faire.

Il est par ailleurs rappelé que, conformément à l'article 231-39 II du Règlement général de l'AMF, à compter de la réouverture de l'Offre et jusqu'à la publication de son résultat, les acquisitions d'actions ORAPI par l'initiateur ne pourront se faire qu'au prix de l'offre et uniquement à ce prix.

Si les conditions requises sont réunies, l'initiateur a annoncé son intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire en application des articles L. 433-4, II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

La documentation afférente à l'Offre est disponible sans frais, selon le cas, sur les sites de l'AMF (<https://www.amf-france.org>), d'ORAPI (<https://www.orapi.com/fr>) et de Groupe Paredes (<https://www.paredes.fr/>), ainsi qu'auprès des banques présentatrices de l'Offre BNP Paribas et Crédit Industriel et Commercial.

Avertissement important

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente de titres ORAPI, dans un quelconque pays, y compris en France.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables, et de s'y conformer.

À propos de ORAPI

ORAPI conçoit, fabrique et distribue des solutions et produits techniques d'hygiène et de maintenance. ORAPI est le leader français de l'Hygiène Professionnelle

ORAPI est cotée au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0000075392 Code Reuters : ORPF.PA

Code Bloomberg : ORAP.FP

ORAPI est éligible au PEA – PME

Contacts :


Directrice Administrative et Financière
Annelise Rousset
+33 (0)4 74 40 20 82
annelise.rousset@orapi.com



 **Aelium**
Finance et Communication
Communication Financière
+33 (0)1 75 77 54 68
orapi@aelium.fr

À propos de GROUPE PAREDES

Fondée en 1942 à Villeurbanne, l'entreprise familiale PAREDES est un leader du marché de l'hygiène et de la protection professionnelles en France (n°2 du marché) et en Italie (n°3). Fort de ses 25 000 clients actifs et de ses 650 collaborateurs, le Groupe Paredes a réalisé un chiffre d'affaires de 215 millions d'euros en 2022, dont 25% issus de ses propres usines. Son siège social est situé à Genas, en région lyonnaise.

En ligne avec ses valeurs, l'approche de Paredes est résolument orientée clients. Pour répondre précisément aux enjeux, ses équipes sont organisées autour de 4 grands marchés (Santé, Industrie, Entreprises de Propreté et Collectivités publiques). Ce modèle efficace permet aux 165 conseillers experts dédiés de mieux comprendre et analyser les problématiques des clients et prospects, afin de proposer les solutions globales les plus adaptées et créatrices de valeur. Paredes met à disposition de ses clients des moyens logistiques et digitaux uniques sur le marché pour satisfaire toujours plus leurs exigences. Profondément engagé, la politique RSE du Groupe Paredes est certifiée EcoVadis Platinum.

Le groupe familial Paredes est détenu à plus de 85% par la famille Paredes, son PDG François Thuilleur, ses managers et ses collaborateurs, dont 2/3 sont actionnaires. François Thuilleur a été nommé DG en octobre 2017 pour redresser le Groupe et cumule ses fonctions avec celles de Président du Conseil d'Administration depuis octobre 2020. Il a reçu en octobre 2022 le Prix KPMG-EIM de la Trajectoire récompensant la meilleure trajectoire financière et RSE d'un dirigeant sur les 5 dernières années et en juin 2023 Paredes a été Lauréat du Prix « Best Managed Companies » décerné par Deloitte.

Contacts presse

Primatice Conseil :

Olivier Labesse – olivierlabesse@primatice.com

Victoria Rey – victoriarey@primatice.com

Agence COMCORP :

Anne-Claire Berthomieu – acberthomieu@comcorp.fr Mobile : 06 16 53 15 70